

le point.

NOVEMBRE 2020



334

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Édito 3 | **Votations du 29 novembre** 4-5

Élections communales 6 | Fenêtre du Conseil d'État 7

Hommage à René Felber 8-9 | Histoire politique 10-11 | Agenda 12

Chères et chers camarades,

Notre Parti fêtera son **125^e anniversaire** le 13 septembre 2021. À cette occasion, un numéro spécial du *Point* compilera des articles sur de nombreux aspects importants de notre histoire.

Toute personne intéressée à rédiger un texte pour ce numéro spécial est la bienvenue. N'hésitez pas à faire part de votre intérêt auprès du secrétariat !



*Le Parti socialiste
neuchâtelois (PSN)
s'engage dans
les débats importants
et aide à trouver
des solutions innovantes,
sociales et respec-
tueuses de l'être humain
et de l'environnement.
Il apporte de nouvelles
idées et participe
à construire l'avenir.*

Impressum

Responsable
Margaux Studer

Graphisme et illustration
Nathan Jucker

Relecture
Johanne Lebel Calame

Impression
H. Messeiller SA
Neuchâtel

Parution
6 fois par an

Abonnement annuel
30 francs

*Abonnement
de soutien*
50 francs

CCP 20-3004-7

PSN
*Parti socialiste
neuchâtelois*
Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

Téléphone
032 721 11 80

Courriel
secretariat@psn.ch

Internet
www.psn.ch

Le PSN vacille, mais ne tombera pas !



Florence Nater
présidente du Parti socialiste
neuchâtelois

Exercice difficile que de prendre acte, à peine un an plus tard, d'un autre «coup dur» pour notre parti. Au-delà de l'analyse politique des résultats, je pense d'abord aux personnes. À Anne-Françoise et Katia, qui payent le prix fort, sans doute bien plus en raison d'un cumul de facteurs politiques et institutionnels que par sanction envers leur travail. À nos camarades membres de conseils généraux à qui la population n'a pas renouvelé sa confiance. À celles et ceux dont c'était la première campagne et qui n'ont pas été élus. Oui, une élection peut être cruelle; avant, pendant et après. D'autant plus quand les médias, à grand renfort de titres chocs, cherchent à enterrer notre parti.

Camarades, prenons un peu de distance, sans nous défaire de toute autocritique. Le PSN fêtera en 2021 ses 125 ans d'engagement. Durant plus d'un siècle, notre parti a connu des succès et des échecs. Il est force de proposition et d'action dans presque tous les législatifs communaux. Il est « aux affaires » dans les exécutifs depuis bien plus longtemps que les partis plus jeunes qui ont le vent en poupe. Et nous savons que l'exercice du pouvoir exécutif expose les personnes. Ne considérons pas nos pertes comme un désaveu global de notre politique mais comme la conséquence des risques que nous prenons en assumant des responsabilités. Sans nier que nous pouvons rendre notre engagement plus lisible, notre projet de société plus enthousiasmant.

Osons nous réjouir des résultats de plusieurs camarades conseillers communaux qui font d'excellents scores aux élections du Conseil général. Sans oublier les sièges gagnés dans les législatifs, en particulier sur le littoral. Ces gains, avec ceux de nos alliés Verts, viennent ébranler les majorités PLR.

Camarades, nous n'avons pas à rougir de notre engagement et de nos résultats. Des enjeux encore plus difficiles attendent la société neuchâteloise, en pleine deuxième vague de pandémie. Service public, accès à l'emploi, conditions de travail, soins pour toute la population, protection des plus vulnérables, institutions solides, égalité des chances... Autant de raisons de nous engager.

Soyons peut-être un peu moins lisses, plus offensifs. Rapprochons-nous des personnes, partis et associations avec qui nous partageons la même vision du monde. Ce sont la solidarité et la justice sociale que nous devons faire gagner.



Oui à l'initiative pour des multinationales responsables



Initiative
multinationales
responsables

En plein cœur de la crise environnementale, nous rêvons d'un monde plus écologique et plus juste. Mais pourquoi, alors, de nombreuses multinationales suisses continuent-elles d'exploiter des mines de charbon, d'utiliser des pesticides interdits et d'entraver les droits humains fondamentaux? Les entreprises suisses ne sont-elles pas responsables de ce que font leurs filiales dans le monde entier?

Glencore pollue l'air et l'eau de métaux lourds au Congo et en Zambie, avec de lourdes conséquences sur la population locale, en particulier sur les enfants : paralysie, handicaps. Mortalité infantile plus élevée et espérance de vie raccourcie de 5 ans. Et cela pour une grosse production de plomb, de zinc et d'argent. Ce n'est qu'un exemple, on peut aussi citer Syngenta, qui vend des pesticides interdits et qui plus est, mortels. Ou encore des raffineries d'or suisses qui emploient des enfants pour se procurer leur métal. En 2020, ce bafouement total des droits humains n'est plus acceptable.

L'initiative «Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement» veut que toute entreprise qui entrave les droits humains et qui a recours au travail des enfants soit tenue responsable de ses actes. Ce qui va de soi, mais n'est malheureusement pas encore mis en pratique aujourd'hui. Grâce à cette initiative, les entreprises seraient obligées d'agir de manière préventive afin de ne pas porter atteinte aux droits humains.

Des entreprises profitent des vides juridiques dans certains pays pour utiliser le travail des enfants, justement. Elles peuvent détruire l'environnement, employer des enfants et tout cela sans aucune crainte à avoir. On ne peut compter sur le «sens moral», les mesures volontaires ne suffisent pas à garantir le respect des droits humains et des standards environnementaux minimaux pour toutes les multinationales suisses. Heureusement, une grande partie des multinationales respectent ces droits, mais l'impact de la minorité est bien trop grave pour le laisser passer sans rien faire.

Un des principaux arguments des opposants serait que l'initiative nuirait aux petites et moyennes entreprises (PME). Or, l'initiative concerne une grande partie des entreprises, environ 1500, mais exclut notamment les PME qui comptent jusqu'à 250 employés. Sauf si elles exercent une activité à haut risque comme le commerce de l'or.

D'autres pays ont déjà introduit une loi à peu près similaire à ce que l'initiative pour des multinationales responsables demande. C'est une possibilité qui existe déjà, alors pourquoi pas encore en Suisse? De plus, dans certains pays, les victimes peuvent demander réparation devant un tribunal.

En bref, l'initiative demande à ce que les multinationales n'aient plus le droit d'entraver les droits humains et de nuire aussi gravement à l'environnement. Dans le cas de Glencore, si cette entreprise continuait de violer ainsi les droits, elle devrait rendre des comptes pour les dommages commis devant un tribunal suisse indépendant.

Nous demandons aujourd'hui, dans notre pays, un respect fondamental des droits humains et de la protection de notre planète. Les grandes multinationales qui souhaiteraient encore y échapper doivent être tenues pour responsables de leurs actes et en assumer les conséquences. Il n'est plus acceptable qu'en 2020, une telle barbarie soit encore admise et que l'on ferme les yeux sans rien dire. Pour toutes ces raisons, le 29 novembre, il faut voter oui à l'initiative pour des multinationales responsables.



Zoé Nater
conseillère générale PS Grande-Bérouche



Éthique, cohérent et simple : le peuple doit pouvoir fixer une nouvelle règle à l'utilisation de son argent



C'est une constante: depuis cinquante ans, les milieux soucieux d'éthique, dont le PS, tentent d'éviter que la Suisse ne soit mêlée au commerce des armes de guerre. Afin d'y parvenir, l'approche proposée par un nouveau texte est cette fois différente.

En 1972, une première initiative populaire «Pour le contrôle renforcé des industries d'armement et pour l'interdiction d'exportation d'armes» passait presque la rampe, avec 49,7 % de oui au plan national. Elle en recueillait même 60,4 % dans le canton. Puis, en 1997 et 2009, deux autres initiatives, visant toujours l'interdiction d'exporter du matériel de guerre, ont hélas été balayées.

Afin d'éviter les écueils qui ont conduit à l'échec des précédentes initiatives, la nouvelle proposition du GSsA, soutenue dès la récolte de signatures par le Parti socialiste, les jeunes Verts et des ONG pacifistes, change de registre et s'attaque au «commerce de la guerre» et à l'éthique financière. Le texte de l'initiative stipule que le financement des producteurs de matériel de guerre (qui réalisent au moins 5 % de leur chiffre d'affaires au travers de la fabrication de ce type de matériel) par la BNS, les institutions de prévoyance et les fondations est interdit. La Confédération doit également s'engager sur le plan national et international en faveur de la mise en place de conditions analogues applicables aux banques et aux assurances.

Remettre cet objet en débat est nécessaire pour renforcer la crédibilité de la politique étrangère et de sécurité de la Suisse. La tradition humanitaire est une valeur fondamentale du pays. On ne peut pas en même temps participer au commerce des armes de guerre qui peuvent alimenter des conflits et trouver à ces derniers des solutions par la voie diplomatique! Pour son rôle de médiatrice, il est important que la Suisse ne soit pas perçue comme partielle en raison d'investissements dans l'industrie du matériel de guerre.

L'initiative «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre» a aussi le

mérite d'impliquer les citoyen-ne-s en leur donnant la possibilité de fixer une règle éthique pour la gestion de l'argent qui leur appartient globalement. C'est chose possible, comme le démontre par exemple la caisse de pension de la ville de Zurich, qui exclut de son portefeuille de placements les producteurs d'armes nucléaires et d'armes à sous-munitions. Mais, dans le même temps, la BNS investit chez Raytheon et General Dynamics, impliqués justement dans la fabrication d'armes à sous-munitions ; elle accorde également du financement à un tiers des cent plus grands producteurs d'armements.

La place financière suisse joue un rôle important dans le monde, ce qui implique une responsabilité particulière. Cesser d'investir dans la production de matériel de guerre a valeur d'exemple et pourrait inspirer d'autres pays et institutions. À terme, moins de conflits, moins de migrants jetés sur les routes et les mers.

La grande majorité des PME suisses ne seraient pas impactées, car la loi fédérale est bien précise, considère comme du matériel de guerre «les pièces détachées et les éléments d'assemblage, même partiellement usinés, lorsqu'il est reconnaissable qu'on ne peut les utiliser dans la même exécution à des fins civiles».

Tout objet soumis au vote du peuple contient une part, petite à grande, de réflexion morale. Le dimanche 29 novembre, ce sont bien les enjeux éthiques qui sont au cœur des deux votations proposées. Le virage ne doit pas être manqué.



Armand Blaser
membre du PS Val-de-Ruz

Entre défaites douloureuses et avancée de la gauche

On ne va pas se le cacher : la perte d'un siège dans chacun des exécutifs de nos deux plus grandes villes fait mal. Que cette perte de sièges est aussi une perte pour la représentation des femmes en politique est problématique. Qu'elle s'accompagne d'un recul (modéré) du PS dans les conseils généraux du canton ne prête pas à la fête. Et que dire de la fin de la majorité de gauche au Conseil communal de Neuchâtel !

Ce qui toutefois reste le plus insupportable, c'est qu'il y a des camarades derrière ces chiffres. Je pourrais commencer par m'épancher en analyses, statistiques ou projections, je crois toutefois qu'il est aussi un temps pour rappeler que notre occupation militante ou professionnelle, la politique, peut être ingrate et même injuste. Un temps pour remercier toutes et tous nos camarades sur nos listes, qui se sont présenté·e·s et n'ont pas été (ré)élu·e·s. Je pense notamment à Anne-Françoise et Katia mais aussi aux nombreuses autres personnes que je sais engagées pour nos idéaux, pour la population, et dont l'engagement n'a pas été reconnu dans les urnes.

Au moment d'écrire ces quelques lignes, difficile de passer outre les émotions contradictoires dues aux résultats qui viennent de tomber. Voici toutefois quelques éléments qui paraissent avoir joué un rôle important ce 25 octobre :

D'abord, une explication qui sera apparue aussi souvent dans le *Point* que le mot COVID-19 dans les médias : la vague verte. Elle semble une excuse facile, mais une analyse sommaire des statistiques de vote conduit à un constat implacable : nous avons beaucoup perdu sur les bulletins compacts. Ces résultats étant observables un peu partout en Suisse, on peut conclure que la perte de suffrages liée à l'effet écologiste n'est pas liée aux particularités régionales du PSN.

Deux aspects plus « techniques » ont également eu une influence significative. La suppression (accidentelle) des apparentements pour les exécutifs élus à la proportionnelle a notamment pour effet qu'une ville ayant voté majoritairement à gauche se retrouve

avec un Conseil communal de droite. L'absence de listes de gauche unie a été le second ingrédient de la stagnation de la gauche dans les exécutifs des villes.

Trêve de morosité, soulignons aussi ce qui peut donner de l'espoir. Le PSN a réussi, malgré ces éléments, à se renforcer dans quelques communes et même de manière sensible à Milvignes. La proportion de femmes semble également avoir augmenté dans la plupart des législatifs. Et surtout, le PLR a perdu la majorité absolue dans trois de ses fiefs : Hauterive, Milvignes et particulièrement Boudry, où cette majorité échoit maintenant à la gauche. De quoi déjà se réjouir des élections à venir de conseillers communaux PS dans tout le canton !

Des renforcements de la gauche dans son ensemble, accompagnés d'un fort rééquilibrage de ses forces au profit des Verts : quel bilan dichotomique ! Cela ne doit toutefois pas nous décourager, bien au contraire. Une prise du pouvoir par la gauche là où elle ne l'a jamais eu nous donnera les moyens de concrètement mettre en œuvre nos objectifs. Quant à la perte de vitesse du Parti socialiste, il nous revient à nous de la freiner en nous battant chaque jour davantage pour améliorer les conditions d'existence de la population, et en le faisant savoir. Car nous l'avons vu, camarades, les forces de gauche ne sont pas condamnées à se voler des sièges entre elles. Elles peuvent toutes progresser en parallèle, à condition de le faire ensemble.



Romain Dubois
vice-président du Parti socialiste
neuchâtelois

Responsables et solidaires

La deuxième vague est là. Elle épuise les équipes qui se battent pour garder la maîtrise de l'épidémie, elle menace de déborder le système sanitaire, elle emporte des vies. Nous devons faire preuve de responsabilité et de solidarité, adapter nos comportements pour protéger notre santé et celle des autres. Une nouvelle épreuve, après un printemps épuisant nerveusement et émotionnellement.

Il s'agit de rester unis pour affronter un hiver qui s'annonce difficile. Nous devons éviter que la société ne se fracture entre celles et ceux qui voudraient tout reconfiner en faisant abstraction des conséquences et celles et ceux qui voient le masque comme une atteinte insupportable à leur liberté. Nous devons trouver une voie pour ne pas mettre la vie entre parenthèses, mais continuer à vivre, à vivre ensemble.

Cette cohésion est d'autant plus indispensable que la situation devient critique également au plan économique et social. Sur ce sujet, d'ailleurs indissociable du souci de santé publique, la ligne à suivre est claire :

1. Limiter les dégâts, préserver ce qui peut l'être. Les mesures déployées avec une remarquable efficacité par les collectivités ont permis de préserver jusqu'ici l'essentiel du tissu économique et des emplois. Les assurances sociales tiennent le choc et elles assurent un filet solide, sans recours accru à l'aide sociale à ce jour. Mais ne nous y trompons pas, la crise est devant nous : un bon millier d'entreprises sont en RHT, le chômage augmente, la population et les entreprises s'appauvrissent, tandis que les perspectives restent sombres. Nous devons nous serrer les coudes, agir chacune et chacun à notre niveau : consommer des produits régionaux achetés dans des commerces de proximité plutôt que commandés au loin sur Internet, réparer chez un artisan plutôt qu'acheter du neuf, faire ses achats de Noël ici. Cela aide à maintenir les activités, la vie sociale et les emplois. Et c'est cohérent avec nos objectifs de durabilité. La campagne www.agir-ne.ch veut promouvoir ce réflexe local ; merci de la relayer !

2. Utiliser la crise comme accélérateur des transformations nécessaires. En plus de placer la relance sous le signe de la durabilité, nous pouvons transformer nos idéaux socialistes en avancées concrètes, au service d'une société plus juste et égalitaire. La crise a fait évoluer l'opinion publique sur des sujets qui nous sont chers : système de santé public fort, protection des

salarié-e-s, couverture sociale des indépendant-e-s. C'est une occasion à saisir.

3. Préparer dès maintenant la reprise, pour que personne ne reste en marge. Au lendemain de 2009, notre canton a manqué ce rendez-vous : les emplois se sont recréés rapidement, mais trop de personnes sont restées sur le carreau. Au-delà des conséquences humaines pour les personnes touchées, c'est tout le canton qui l'a payé très cher : chômage endémique, forte croissance de l'aide sociale, finances dans le rouge, affaiblissement démographique. Nous avons lutté pour reconstruire des équilibres, aidé des milliers de personnes à reprendre pied, à retrouver autonomie et perspectives. Après dix ans d'efforts, nous avons enfin ressorti la tête de l'eau. Alors aujourd'hui, il est hors de question de laisser le canton replonger pour une décennie ! Nous devons nous donner les moyens d'offrir un accompagnement de qualité aux personnes qui perdent leur emploi, pour qu'elles se forment dans les compétences numériques, les métiers d'avenir. En parallèle, il faut favoriser activement l'embauche locale, pour que nos seniors ne soient pas écartés du marché du travail, pour que notre jeunesse puisse intégrer la vie active... À ce sujet, nous avons déjà réussi un réel exploit : malgré la crise, l'apprentissage dual a progressé en 2020 !

4. Continuer à investir pour construire l'avenir de notre canton et stimuler la relance. Nous pouvons aujourd'hui le faire grâce aux mécanismes de maîtrise des finances habilement mis en place par notre double majorité de gauche, qui garantissent la capacité de l'État à assumer le rôle fort qu'on attend de lui en période de crise.

Agissons ensemble, responsables et solidaires !



Jean-Nathanaël Karakash
conseiller d'État

Adieu camarade

Notre camarade René Felber s'est éteint dimanche 18 octobre.

Voici le discours prononcé par Jean Studer lors de la cérémonie en son honneur.

«C'était au début des années 1980. Je ne me souviens plus précisément de la date.

J'étais alors secrétaire cantonal du Parti socialiste neuchâtelois. Le mi-temps dévolu à cette fonction ne suffisait pas pour répondre à toutes les attentes. Je m'en ouvrais régulièrement au comité cantonal, où René siégeait en sa qualité de conseiller d'État. Le comité cantonal me répondait inlassablement qu'il comprenait mes doléances, mais que les finances du parti ne permettaient pas d'engager une force supplémentaire.

Un jour, Luce, l'épouse de René, m'offrit son appui, à raison d'une à deux demi-journées par semaine.

Elle, c'est elle

Que le conjoint d'un magistrat en fonction propose d'exécuter bénévolement des tâches administratives, souvent rébarbatives et, qui plus est, dans le bureau un peu miteux qui abritait alors le secrétariat cantonal, n'allait pas de soi. À l'époque, cela n'allait même pas du tout de soi.

Cette générosité désintéressée était d'abord celle de Luce. Mais elle impliquait aussi directement René. En effet, ses collègues radicaux ou libéraux au gouvernement ne manquaient jamais une occasion de dire leur étonnement de le voir accepter que son épouse seconde le secrétaire cantonal. Un secrétaire dont les prises de position, et notamment les éditoriaux, irritaient parfois.

René me rapporta, quelques années plus tard, qu'il donnait toujours la même réponse à ses collègues déconcertés : « Moi, c'est moi, et elle, c'est elle. »

Et on l'imagine facilement clore ainsi un début de dispute avec cette voix ferme et ce ton grave qui accompagnaient souvent ses propos.

Avant de répondre, René écoutait

Une voix ferme et un ton grave qui pouvaient donner à son interlocutrice ou à son interlocuteur le sentiment d'avoir affaire à un homme autoritaire, insensible, voire présomptueux. Mais il suffisait de prolonger

quelque peu la discussion avec René pour que cette impression s'estompe, puis disparaisse définitivement.

Car, avant de répondre, René écoutait. Il écoutait toutes celles et tous ceux qui s'adressaient à lui, quel que fût leur statut, leur fonction ou le lieu de la rencontre. Quiconque accorde de l'importance à la parole se donne le temps d'écouter. Et René ne rationnait pas son temps lorsqu'il s'agissait d'écouter, d'échanger, de débattre.

Comme avec beaucoup d'autres, j'ai débattu avec lui à de nombreuses reprises, jusque tard dans la nuit, quand ce n'était pas jusqu'au petit matin. Et les obligations qui attendaient René, à peine quelques heures plus tard, étaient bien plus importantes que les miennes.

Lors de chacun de ces échanges, René démontrait qu'écouter est bien plus qu'entendre.

Écouter, c'est chercher à comprendre l'autre, c'est réfléchir à ce qui a été dit avant d'approuver ou de contredire, c'est enrichir sa réflexion de celle de l'autre. Tout cela exige du temps.

Bien plus que le souvenir d'une voix ferme et d'un ton grave, je garde de René le souvenir d'une disponibilité rare. Une disponibilité qui révélait le respect infini qu'il portait à autrui.

Gouverner, c'est décider

Comme cela a été rappelé, René a exercé des responsabilités exécutives pendant une trentaine d'années, à chacun des trois niveaux institutionnels qui structurent notre pays. On n'accomplit pas un tel parcours sans posséder un certain nombre de capacités, en particulier celle de décider. Gouverner, c'est décider continuellement, jour après jour, souvent même plusieurs fois par jour, sur des sujets qui peuvent être futiles ou importants. Et parce qu'une décision peut difficilement satisfaire toutes les attentes, cet attribut de tout pouvoir confère inévitablement à celui-ci une certaine froideur.

Eh bien, les quelque trente années de fonctions gouvernementales et les milliers de décisions



Photo : Keystone

prises par René n'ont en rien altéré ce que j'appellerais sa sensibilité chaleureuse. Une sensibilité chaleureuse qui le mettait en permanence à l'écoute de celles et de ceux que la vie malmenait. Une sensibilité chaleureuse qui, encore ces dernières années, l'amenait à s'emporter, comme un jeune socialiste, contre les injustices sociales, les capitalistes, les populistes et – pour reprendre le qualificatif qu'il considérait comme le plus dénigrant qui soit – les abrutis.

Une sensibilité chaleureuse que certains qualifiaient de latine. Non sans raison. Personne n'a oublié le soin tout italien que René apportait, sous le regard avisé de Luce, à son habillement, ni la marque de voiture à laquelle il resta fidèle des années durant... malgré les critiques de Luce...

Une sensibilité extrêmement vive

Mais René possédait aussi une sensibilité artistique extrêmement vive. Il était avide de créations littéraires, picturales, musicales, théâtrales ou cinématographiques. Il respectait profondément celles et ceux qui parviennent à susciter des émotions et à provoquer à travers elles des réflexions souvent plus profondes et plus durables que les satisfactions politiques.

Enfin, les amis de René sentaient, au fond de son cœur, une sensibilité extrêmement vive envers tous les bonheurs et surtout les malheurs plus intimes, ceux qu'aucune élection, aucune réception, aucun honneur ne peut faire oublier et que les officialités, qui laissent si peu de place aux émotions personnelles, rendent d'autant plus difficiles à vivre.

Une capacité d'engagement totale

Disponibilité, sensibilité, mais aussi loyauté.

René était loyal. Certains métiers se prêtent mieux que d'autres à la loyauté. La politique n'en est pas un.

Que ce soit sur l'importance de la justice sociale, la nécessité pour une collectivité publique d'avoir des finances saines, la défense permanente des droits humains, notre participation à la construction européenne ou l'ouverture internationale de la Suisse, René est resté constamment fidèle à ses engagements. Il disait, à juste titre, que le mandat de membre du Conseil fédéral exige une capacité d'engagement totale et permanente. Il fit à nouveau preuve de loyauté lorsque, sentant que sa santé ne lui permettrait plus de remplir pleinement ce mandat, il y renonça.

Mais René a aussi fait bénéficier ses amis et sa famille de son sens de la loyauté. Une fois nouée, l'amitié était indéfectible, quel que fût le rythme des rencontres et indépendamment des affres subies par l'un ou l'autre ami.

Quant à la famille, il en a fait, avec Luce, une forteresse inexpugnable.

En un mot...

Et c'est à cette famille que je voudrais m'adresser pour conclure.

Ma très chère Luce, cher Romain, chère Martine et, si tu m'entends, chère Marie-Luce, chers conjoints, chers petits-enfants, chers arrière-petits-enfants et chers autres membres de la famille, nous prenons aujourd'hui congé de René. Nous avons eu la chance de le côtoyer, de bénéficier de son engagement et de ses actions, d'être enrichis par son amitié, d'être gratifiés de sa disponibilité, de sa sensibilité, de sa loyauté.

Si nous avons eu cette chance, c'est grâce à vous. Parce que vous avez accepté de partager avec nous ce mari, ce père, ce grand-père, cet arrière-grand-père, ce parent qui, en un mot, était quelqu'un de bien.»

La mémoire et l'histoire

Dans une pétition remise aux autorités de la Ville de Neuchâtel en juillet dernier, 2500 personnes exigent le retrait de la statue de David de Pury (1709-1786), bienfaiteur de sa cité natale à laquelle il a légué toute sa fortune représentant quelque 600 millions de nos francs. Selon les pétitionnaires, cette fortune provenait en majeure partie de la traite et de l'exploitation d'esclaves africains.

Cette pétition a provoqué un vif débat dans la population neuchâteloise et même au-delà. Ce qui nous donne l'occasion de réfléchir à la façon dont nous conservons le souvenir de personnalités illustres issues du terroir neuchâtelois.

En voici deux exemples qui présentent plusieurs points communs : natifs de paisibles bourgades neuchâteloises, ces deux hommes étaient médecins, naturalisés Français et très actifs dans leur patrie d'adoption durant des périodes où les violences firent de nombreuses victimes. Et tous deux périrent sous les coups de leurs ennemis.



1.- Jean-Paul MARAT (1743-1793)

Le village de Boudry s'enorgueillit d'avoir vu naître le rédacteur du quotidien *L'Ami du peuple*, fondé en septembre 1789. Une place lui est dédiée et un mur de sa maison natale porte deux plaques éloquentes (photo).

Or, dans leur *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, les historiens Jean Tulard, Jean-François Fayard et Alfred Fierro dressent un portrait peu flatteur de ce médecin et physicien devenu citoyen français après avoir longuement séjourné aux Pays-Bas, en Angleterre et en Écosse. D'après eux, c'est « un aigri, ne supportant pas la moindre objection et convaincu qu'il est un génie méconnu ». Lorsque Fréron et Camille Desmoulins lui proposent leur collaboration pour la rédaction de son journal, il les éconduit par ces mots : « L'aigle marche toujours seul, le dindon fait sa troupe. » En juillet 1791, il fait l'apologie de la dictature. Réputé pour ses appels au meurtre des adversaires de la Révolution, on le considère comme l'un des principaux responsables des centaines d'exécutions sommaires qui eurent lieu dans les prisons parisiennes au mois de septembre 1792 (les « massacres de septembre »).

Le 13 juillet 1793, Charlotte Corday poignarde à mort celui qu'elle tient pour l'un des pires criminels de la Révolution, avant d'être elle-même guillotinée quatre jours plus tard.

2.- George MONTANDON (1879-1944)

Le village de Cortailod n'a dédié aucune place et omis toute inscription sur la maison natale – si elle existe encore – de cet apôtre du racisme et de l'antisémitisme né sur ses terres.

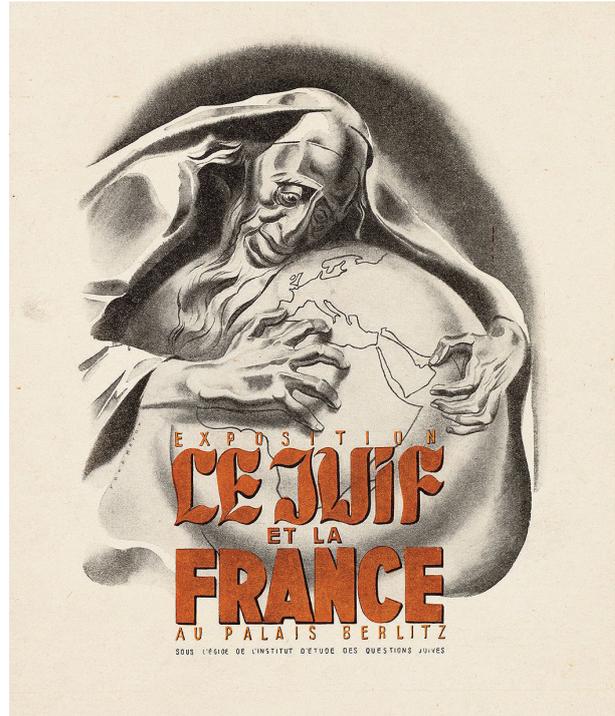
Médecin passionné par l'anthropologie, Montandon fut aussi un explorateur renommé, notamment en Éthiopie. Délégué du CICR en Union soviétique en 1919, il s'enthousiasme pour la révolution bolchevique et adhère au Parti communiste. Ce qui lui vaudra le rejet par le Conseil d'État, en 1921, de sa candidature à la chaire d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel.

Poursuivant sa carrière d'anthropologue à Paris, il deviendra citoyen français en 1936. C'est l'époque où, déçu par le Front populaire, il change de bord et devient un antisémite passionné, qualifiant les juifs d'« ethnie putain » vouée à l'extermination.

Auteur d'un pamphlet intitulé *Comment reconnaître le Juif ?*, Montandon collabore avec zèle aux mesures antijuives décrétées par l'occupant allemand et le régime de Vichy. À ce titre, il est l'un des promoteurs de la tristement célèbre exposition *Le Juif et la France*, inaugurée en septembre 1941 à Paris.

Directeur de l'Institut d'études des questions juives et ethnoraciales, il se spécialise dans les examens « anthropométriques » destinés à reconnaître l'appartenance ou la non-appartenance d'une personne à la race juive, ses conclusions valant déportation dans un camp de la mort ou libération. Le certificat était délivré contre paiement d'une taxe, ce qui permit à Montandon de s'enrichir.

Le 3 août 1944, un commando de la Résistance investit sa maison de Clamart et le blesse grièvement. Évacué par les Allemands, il meurt le 30 août dans un hôpital de Fulda.



Et si les Allemands avaient gagné la guerre ?

En 1936, le médecin et formateur en raciologie à la *Hochschule für Politik, Rassenkunde, Rassen und Bevölkerungspolitik* de Bochum, Friedrich August Adolf Jess (1891- ?), dans son œuvre maîtresse *Rassenkunde und Rassenpflege*, condamne vertement les méfaits de la Révolution française, qualifiée d'« insurrection des faibles et des bâtards contre une aristocratie raciale germanique » et il salue avec émotion la mémoire de « la blanche Charlotte Corday, belle comme un ange avec ses yeux bleus » qui a « planté son poignard dans le cœur du Juif sarde Marat, devenant ainsi une martyre de son sang »¹.

Dès lors, quel aurait été le destin, dans la mémoire collective neuchâteloise, de nos deux « héros » si les nazis étaient parvenus à instaurer en Europe, Suisse comprise, le *Reich* de mille ans dont ils rêvaient ? Il n'est pas déraisonnable de supposer que les Boudrysans auraient pris soin d'effacer toute trace de l'encombrant massacreur révolutionnaire Jean-Paul Marat, tandis qu'à Cortailod il y aurait au moins une place, peut-être une rue, voire une statue dédiée à l'enfant du pays, le grand savant antijuif George Montandon...



Raymond Spira

¹ Johann CHAPOUTOT, *La loi du sang. Penser et agir en nazi*, Gallimard, 2014, p. 108.

Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
- Je souhaite recevoir **le point.**

Nom | Prénom

Adresse

NP | Localité

Téléphone | Mobile

Courriel

Inscription à envoyer au

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

JAB
2000 Neuchâtel

LAPOSTE


le point.

PS



Agenda

14

novembre 2020

CONGRÈS DU PSN

en ligne *

18

novembre 2020

20 h 00

Commission politique migratoire

19

novembre 2020

19 h 30

Préparation du groupe
modalité à déterminer

26

novembre 2020

19 h 30

Préparation du groupe
modalité à déterminer

29

novembre 2020

Votations fédérales

1-2

décembre 2020

Grand Conseil
Château, Neuchâtel

- ▶ Votre agenda en ligne sur www.psn.ch

* Notre congrès cantonal prévu

le 14 novembre se déroulera en ligne !

Ce congrès nous permettra non seulement de clôturer le processus participatif initié en janvier pour déterminer les lignes directrices de notre parti à l'horizon 2025, mais également de définir notre stratégie pour les élections cantonales de 2021. Les informations techniques pour la participation au congrès à distance seront transmises à toutes et tous les membres. Nous nous réjouissons de vous voir nombreuses et nombreux à participer.